

Je pèse mes mots : c'est scandaleux

Date : 22 mars 2018

Ce n'est pas la première fois que je suis confronté à ce type de difficulté.

J'avais pris soin d'organiser mon emploi du temps pour assister à la présentation du rapport budgétaire concernant l'économie sociale et solidaire, qui était prévue aujourd'hui en milieu de matinée du second jour de réunion du conseil départemental.

J'avais également pris la précaution d'arriver un peu avant l'ouverture de la séance – qui a démarré un peu en retard – de manière à assister préalablement, comme prévu à l'ordre du jour, au traditionnel exposé des « réponses aux questions orales ».

Badaboum !...

Il était presque 10 heures lorsque le Président a déclaré « *reprendre la séance là où nous l'avions quitté hier en fin d'après-midi et nous en étions au rapport agriculture* », ce qui signifie en clair que le « rapport économie sociale et solidaire » qui figurait - et figure toujours - à l'ordre du jour d'aujourd'hui - en milieu de matinée - a été présenté et débattu hier.

Je suis véritablement choqué pour les raisons suivantes :

- On lit sur le site internet que : « *L'ordre du jour pouvant évoluer en cours de session, il est conseillé de venir le consulter sur ce site (publication au jour le jour)* » : bien entendu, je l'ai fait... mais cet ordre du jour n'avait pas été actualisé.
- Nous sommes également invités à suivre la « session en direct sur Twitter », et je l'ai fait aussi. Mais pas un des 3 malheureux tweets publiés hier après-midi pour « suivre la session en direct » (une drôle de formulation !...) ne peut laisser envisager ce changement d'ordre du jour. Au contraire, le dernier tweet indique ceci : « *Clôture du premier jour de session départementale consacrée au #budget2018. A l'odj demain : Développement équilibré des territoires et égalité des chances.* » (ce qui correspond très précisément à l'ensemble des rapports présentés au titre de la 1^{ère} commission : Tourisme, Innovation, Economie sociale et solidaire, Environnement)



- J'ajoute que l'ordre du jour qui m'a aimablement été remis ce matin quand je me suis enregistré en déposant ma carte d'identité à l'accueil du Département n'avait pas davantage été actualisé.

Tout ceci témoigne d'une très profonde ignorance, et même - désolé de devoir le dire - d'un très profond mépris des citoyens.

J'avais projeté de me libérer pour assister cet-après-midi à la présentation du rapport sur la démocratie participative, mais j'y renonce car je n'ai plus aucune idée du moment où il sera présenté.

En désespoir de cause, je vais voir si - ne serait-ce qu'en guise d'excuses - le Département aurait l'élégance de me communiquer sans délai l'enregistrement audio de ces deux questions puisqu'il en dispose.

La réponse constituera en toutes hypothèses un excellent indicateur de sa bonne volonté.